

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2023

RENFORCER L'ACCÈS DES FEMMES AUX RESPONSABILITÉS DANS LA FONCTION
PUBLIQUE - (N° 1330)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 72

présenté par
M. Gouffier Valente

ARTICLE 4

I. – À la première phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« l'ensemble des »

le mot :

« les ».

II. – En conséquence, au début de la deuxième phrase du même alinéa, substituer aux mots :

« L'ensemble de ces indicateurs est également rendu public »

les mots :

« Ces indicateurs sont rendus publics ».

III. – En conséquence, au début de la dernière phrase dudit alinéa, substituer aux mots :

« L'ensemble de ces indicateurs est présenté »

les mots :

« Ces indicateurs sont présentés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel